

ÉLECTIONS MUNICIPALES : POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE DANS NOS TERRITOIRES

Benoît Calatayud, Emmanuelle Cosse, Michel Gioria, Maud Lelièvre, Julien Touati

12/03/2020

Malgré leur volontarisme, les politiques publiques environnementales menées au niveau national ont pour la plupart échoué à atteindre des objectifs de plus en plus souvent revus à la baisse. Face à ce constat d'échec et au temps qui presse, il nous faut changer de stratégie et d'échelle: la transition écologique se fera dans les territoires, en s'appuyant sur des projets politiques qui devront être préalablement débattus de manière démocratique. À l'approche des élections municipales, l'Observatoire de la transition écologique et sociale de la Fondation Jean-Jaurès publie une série de quatre notes thématiques adressés aux futurs maires des 34 968 communes françaises afin qu'ils se saisissent de la question environnementale et sociale.

Alors que l'urgence climatique n'a jamais été aussi forte, de nombreuses institutions se mettent en ordre de bataille pour limiter notre impact sur le climat et l'environnement. L'Europe vient de dévoiler un pacte vert pour le climat afin de rendre l'économie européenne « neutre » en termes d'émissions de CO₂. La France a pour ambition de réduire ses émissions de 40% d'ici à 2030. Si l'action des grandes institutions est nécessaire pour atteindre cet objectif, l'action des territoires est déterminante, en particulier celles des communes. C'est pourquoi les prochaines élections municipales constituent un moment clé pour s'emparer du sujet et faire des propositions fortes.

La réalisation de la neutralité carbone ne sera possible qu'au travers d'une véritable révolution de nos façons de vivre, de nous déplacer, et de nous loger. Individuellement et collectivement, c'est tout notre modèle de travail, de production et de consommation qu'il faut réorienter. À rebours de la mondialisation, c'est sur les circuits courts qu'il faudra mettre l'accent.

Malgré leur volontarisme, les politiques publiques menées jusqu'à présent au niveau national n'ont pas été à la hauteur des enjeux. Irréalistes, déconnectées des réalités du terrain, mal acceptées par les populations locales et lentes à se déployer, elles ont pour la plupart échoué à atteindre des

objectifs de plus en plus souvent revus à la baisse. Face à ce constat d'échec et au temps qui presse, il nous faut changer de stratégie et d'échelle : la transition écologique se fera dans les territoires, en s'appuyant sur des projets politiques qui, pour susciter l'indispensable adhésion des Français, devront être préalablement débattus de manière démocratique.

Dans ce contexte, les prochaines élections municipales constituent une opportunité à saisir. Elles sont l'occasion d'ouvrir le débat et de favoriser la mise en œuvre de politiques territoriales fortes dans les quatre domaines clés de la transition : les mobilités, le logement et la précarité, l'économie circulaire et la gestion des infrastructures.

Nous consacrerons à chacun de ces thèmes une note spécifique. Au travers d'elles, nous montrerons qu'à l'intersection de ces quatre domaines se trouve la question foncière. Qu'il s'agisse de l'implantation des infrastructures nécessaires à la révolution énergétique (matériel de recharge pour les carburants alternatifs : électricité, bioGNV, hydrogène), du développement des nouvelles activités économiques générées par les politiques de transition (recycleries, ressourceries, valorisation des déchets du BTP), de l'amplification de l'alimentation en circuit court, de la facilitation des mobilités douces et actives (vélo, marche), du renouvellement des offres de transports collectifs à destination des territoires isolés ou de la mise en valeur des sols pour augmenter leur capacité de stockage de carbone (reboisement, maintien des prairies, agroécologie), la politique foncière de la France et de ses municipalités devra en effet être au cœur de notre stratégie de transition écologique. Les programmes écologiques des candidats aux élections municipales ne seraient pas complets s'ils n'intégraient pas cette dimension.

Il est d'autant plus indispensable qu'ils le fassent que ces élections sont notre dernière chance de respecter nos objectifs. Les maires élus en mars 2020 le resteront jusqu'en 2026. Les futures équipes municipales s'apprêtent donc à exercer les derniers mandats utiles en matière de baisse des émissions et de lutte contre les changements climatiques à l'horizon 2030. Si des actions structurantes telles que celles qui seront présentées dans cette série de notes ne sont pas initiées au cours des prochains mandats municipaux, la neutralité carbone à l'horizon 2050 restera une illusion. Si la France veut réellement parvenir à la neutralité carbone d'ici cette échéance, c'est maintenant qu'elle doit en prendre le chemin.

Au-delà de notre responsabilité morale vis-à-vis des partenaires auprès de qui nous avons pris l'engagement de contribuer à l'effort collectif contre le changement climatique, il en va de notre intérêt national et individuel. Six Français sur dix vivent déjà dans une zone menacée par les risques environnementaux. Tempêtes, vagues de chaleur, inondations, feux de forêt... les épisodes climatiques extrêmes qui frappent la France avec une violence et une fréquence nouvelles et qui

sont des conséquences directes de nos émissions et du réchauffement sont là pour nous le rappeler : il ne s'agit déjà plus du monde que nous voulons laisser un jour à nos enfants ou petits-enfants, mais de celui dans lequel nous allons tous devoir vivre dès demain.

Retrouvez les notes :

- *Garantir la mobilité pour tous à l'heure de la transition énergétique et climatique*, 12 mars 2020
- *Les infrastructures locales : redonner aux élus municipaux le « pouvoir de faire » la transition*, 27 mai 2020
- *Environnement et emploi : comment repenser la gestion des déchets au plus près des territoires ?*, 23 juin 2020
- *Pour une politique du logement inclusive et écologique dans les territoires*, 3 septembre 2020